

PREFECTURE DE LA LOIRE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° SPECIAL - 54

Date de parution : 5 novembre 2009

SOMMAIRE DU RAA SPECIAL N° 54 DU 5 NOVEMBRE 2009

SECRETARIAT GENERAL

SERVICE DE LA MODERNISATION, DU PERSONNEL ET DES MOYENS

BUREAU DE LA COORDINATION ET DU COURRIER

ARRETE N° 09-147 DU 5/11/09 PORTANT DESIGNATION D'UN REGISSEUR D'AVANCES AUPRES DE LA DIRECTION DES SERVICES FISCAUX DE LA LOIRE.....	3
--	---

SECRETARIAT GENERAL

SERVICE DE LA MODERNISATION, DU PERSONNEL ET DES MOYENS

BUREAU DE LA COORDINATION ET DU COURRIER

ARRETE N° 09-147 DU 5/11/09 PORTANT DESIGNATION D'UN REGISSEUR D'AVANCES AUPRES DE LA DIRECTION DES SERVICES FISCAUX

DE LA LOIRE

Le Préfet de la Loire

Chevalier de la Légion d'Honneur

VU l'arrêté préfectoral n° 08-71 du 11 juin 2008, portant renouvellement d'une régie d'avances auprès de la Direction des Services Fiscaux de la Loire avec modification du montant de l'avance,

VU l'avis favorable de M. le Trésorier Payeur Général en date du 23 octobre 2009 afin de désigner M. Alain NOVELLON, Contrôleur, en remplacement de Mme Marie MABED en qualité de régisseur d'avances auprès de la Direction des Services Fiscaux de la Loire.

SUR proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de la Loire.

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : M. Alain NOVELLON, Contrôleur, est désigné en qualité de régisseur d'avances auprès de la Direction des Services Fiscaux de la Loire.

ARTICLE 2 : M. Alain NOVELLON sera dispensé de constituer un cautionnement conformément à l'arrêté ministériel du 29 décembre 1997 (annexe 5 – article 1er).

ARTICLE 3 : Le présent arrêté abroge et remplace l'arrêté n° 08-72 du 11 juin 2008 portant désignation d'un régisseur d'avances auprès de la Direction des Services Fiscaux de la Loire.

ARTICLE 4 : M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Loire, M. le Trésorier Payeur Général de la Loire, M. le Directeur des Services Fiscaux de la Loire, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des actes administratifs.

Fait à Saint-Etienne, le 5 novembre 2009

Le Préfet

Pierre SOUBELET